

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2021

Membres	73
Présents	57
Pouvoirs	05
Votants	62
Exprimés	62
Pour	62
Contre	-

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 10 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : M. Bruno FLEURY

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Emilie BOUCHETIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Christine DESARMENIEN, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Michel BOUYOU, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Marc GERAUDIE, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON

Avaient donné pouvoir :

Mme Joëlle BLOYER à M. Patrick BORDAS

M. Francis DEVEIX à M. Alain PENOT

M. Pascal FOUCHÉ à Mme Irène SERVIERES

M. Jean-Jacques LAUGA à Mme Odile BOUYOUX

M. Jérémy NOVAIS à M. Bernard COMBES

Étaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Sandy LACROIX, Sophie ROY, Josette VERDEYME, MM. Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Pierre COULOUMY, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Bernard JAUVION.

Objet : 7.1 Modification du tableau des emplois

Le conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Vu l'article 3 II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

Vu sa délibération n°8.1 du 28/09/2020 validant la création d'un poste de tuteur pour l'encadrement et l'animation du campus connecté,

Considérant la nécessité de recruter un agent de direction de la médiathèque intercommunale Eric Rohmer suite à un départ en retraite,

Vu la conclusion des jurys organisés pour ces recrutements,

Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20210517-DCC210517_7_1-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1°) Décide, en application de l'article 3 II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, de recruter le tuteur du campus connecté sous « contrat de projet », d'une durée de 3 ans, établi sur le grade d'attaché territorial 6^{ème} échelon (IB 611 / IM 513) avec application du régime indemnitaire prévu par la collectivité ;
- 2°) Décide, afin de pouvoir procéder au recrutement par voie de mutation du directeur de la médiathèque Eric Rohmer, de créer un poste à temps complet de bibliothécaire à compter du 1^{er} juin 2021 et de supprimer à la même date le poste de conservateur de bibliothèque en chef ;
- 3°) Le Président est autorisé à signer tous documents relatifs à ces décisions ;
- 4°) Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal.

Fait et délibéré le 17 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

19 MAI 2021